



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures de soutien spécifiques pour le secteur du tourisme

Question écrite n° 29045

Texte de la question

Mme Danielle Brulebois attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'impact de la crise du covid-19 sur l'industrie touristique. Parmi les secteurs les plus touchés, comme l'a indiqué le Président de la République lors de son allocution, on compte le tourisme, cette fierté nationale française. Le secteur touristique joue un rôle particulièrement important pour l'économie jurassienne. Il représente 6,3 % du PIB de la région Bourgogne-Franche-Comté, 41 200 emplois soit 4 % de l'emploi total de la région. Des mesures spécifiques ont déjà été prévues par le Gouvernement. Un plan d'ampleur pour le secteur est en cours de discussion. À ce titre, elle lui demande quelles dispositions seront prises par le Gouvernement lors du déconfinement pour soutenir ce secteur important de l'économie jurassienne et nationale dont l'activité est essentiellement estivale.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Brulebois](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29045

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères \(M. le SE auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3078

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)